



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 8 juillet 2019**  
**D - 2019/311**

***Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

## **Information générale sur la rentrée des crèches. Modification.**

Madame Brigitte COLLET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville exploite 29 crèches collectives et 4 crèches familiales. En 2019, la programmation de certaines réhabilitations et l'évolution des besoins des familles conduisent à revoir l'organisation de certains établissements :

### **- Modification des horaires du multi-accueil Armand Faulat 2**

Le quartier Caudéran connaît depuis quelques années des mutations de population en faveur des familles dites de classe moyenne pour lesquelles le recours à une assistante maternelle indépendante présente un fort impact sur le pouvoir d'achat du ménage (aide de la Caisse d'Allocations Familiales par palier et non pas progressive en fonction du revenu). Une augmentation de la capacité d'accueil de 20 places au sein du multi accueil actuel Armand Faulat 2 a donc été validée pour apporter un complément d'offre précieux sur ce secteur. La crèche dispose du potentiel foncier nécessaire pour réaliser une extension permettant à terme en septembre 2021 d'héberger :

- Le multi accueil Armand Faulat 1 : 40 places,
- Le multi accueil Armand Faulat 2 : 40 places, avec une extension de 20 places,
- L'évolution de la prestation du RAM grâce à une nouvelle organisation des locaux vers un véritable Point Relais Petite Enfance.

Le démarrage des travaux de l'extension est prévu à la rentrée de septembre 2019 pour une durée de un an. Pendant la durée des travaux, le multi accueil Armand Faulat 2 sera délocalisé dans les locaux du SAF au R + 1 du bâtiment et la capacité d'accueil sera diminuée à 15 places, contre 20 à ce jour. Suite à cette diminution et après le travail de concertation mené par la directrice auprès de l'équipe, la proposition d'une ouverture plus large, a été retenue de 08h00 à 18h00, contre 08h30-17h30 actuellement permettant ainsi de maintenir l'équipe dans son intégralité sur site et d'offrir un service répondant davantage aux besoins des familles.

A l'issue des travaux, de nouveaux horaires pourront être proposés (extension de l'amplitude) en lien avec le nouveau projet d'établissement actuellement travaillé en équipe.

- **Fermeture de la crèche Saint Augustin**

Le multi accueil de St Augustin, situé Cité de L'Eglise Saint Augustin à Bordeaux, d'une capacité de 40 places d'accueil va fermer définitivement en juillet 2019 afin d'entamer la destruction des locaux actuels et permettre ainsi la reconstruction sur site d'un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant en concession de 60 places pour une ouverture en septembre 2021. Le Conseil Municipal du 09 juillet 2019 par délibération D 2018/192 a approuvé le principe d'une délégation de service public pour la concession, la réalisation, l'exploitation, la gestion et l'entretien d'un service public de 60 berceaux.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir acter les nouvelles organisations applicables à compter du 26 août 2019 pour les crèches municipales.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**